Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Senonnes - Tome III

Senonnes, c^on^ de *Saint-Aignan-sur-Roë* (10 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (36 kil.) ; à 49 kil. de Laval.

Anciens noms

Senonne, 1414 (Arch. nat., P. 338). — *Cenonne,* 1453 (Ibid., 337/2). — *Senonne* (Jaillot). — *Senonnes* (Cassini et Pouillé, 1783). — La paroisse tire son nom de la rivière du Semnon.

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune appartient au synclinal de Martigné-Ferchaud. Au S., apparaît la bande de grès armoricain de Saint-Erblon (105), tandis que le reste du territoire est constitué par des schistes ordoviciens, au milieu desquels se montrent, vers le nord, de petites bandes gréseuses dirigées O.-E. » D.-P. Œ.

Territoire limité au N. par le Chéran, affluent de l'Oudon, et arrosé par le Semnon qui s'en va vers l'O. — Les plateaux atteignent 90 et 94 m. d'altitude. Le bourg, situé à la limite S. du département, est relié avec Saint-Erblon (3 kil. S.-E.) ; Éancé (Ille-et-Vilaine, 5 kil. N.-O.) ; la Rouaudière (3 kil. N.) ; Congrier (8 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1840 par M. Poupinet. 1.311 hect. — Miroménil (1696) indique comme productions : « froment, seigle, avoyne et beaucoup de bois taillis ; le fond mauvais et le froment en petite quantité ; 8 métairies. »

Population, administrations

Population. — 95 feux en 1696 ; — 50 feux en 1709 ; — 520 hab. en 1726 ; — 504 hab. en 1803 ; — 514 hab. en 1821 et en 1831 ; — 571 hab. en 1841 ; — 556 hab. en 1851 ; — 632 hab. en 1861 ; — 597 hab. en 1871 ; — 623 hab. en 1881 ; — 617 hab. en 1891 ; — 584 hab. en 1902, dont 227 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 43 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 60 fermes en 1843. En dépendent : la Malnoyère, 18 hab. ; la Chouannière, 20 hab.

Poste de gabelle en 1764.

Facteur-receveur des postes depuis le 16 mars 1902 ; — *perception* de Saint-Aignan-sur-Roë.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre.

Industrie

Carrière d'ardoise à la Chassaye, lieu aujourd'hui disparu, affermée en 1458 pour 7 ℔ 5 sols par an à Yvon Leporcher, de Saint-Erblon, par Simon Le Poulchre, seigneur de la Menetaie. Le seigneur de Senonnes avait droit à la douzième partie de l'ardoise tirée. Aujourd'hui petite minoterie.

Foires et marchés

Foire le premier lundi de juillet créée en 1812.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection d'Angers et du ressort judiciaire de Craon ; — du district de Craon et du canton de Congrier en 1790 ; — unie par le Concordat au diocèse du Mans ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de la Roë.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, conservait des parties romanes. La façade, appuyée de quatre contreforts saillants, ne datait que du XVe s. Le sanctuaire était à pans coupés. Les chapelles irrégulières, de la Vierge au N. et de Saint-Sébastien au S., formaient une sorte de transept ; la seconde, de même construction que la façade occidentale, était voûtée d'un lambris en bois décoré de peintures figurant des branches d'arbres ramifiées, entremêlées d'écussons. Le plus complexe est écartelé : au 1 et au 4 trois roses (?), au 2 un fascé de 6 pièces, au 3 une bande ; sur le tout, écartelé au 1 et au 4 de sable au lion d'argent, au 2 et au 3 d'argent au lion de sable, au chef chargé de 3 tourteaux. Ce dernier écusson, qui donne évidemment les armes du fondateur de la chapelle, est reproduit plusieurs fois isolément, avec la devise : *Au plaisir Dieu.* Le fond du chœur portait aussi une décoration de rameaux fleuris qu'on recouvrit plus tard d'un badigeon et d'une grande tenture peinte. Le maître-autel, construit en 1724, dévasté pendant la Révolution, fut refait en 1801 avec d'anciens débris, par les soins des frères Pierre-Vincent-Gatien et Alexandre de la Motte de Senonnes, qui le décorèrent eux-mêmes ; à droite et à gauche du tabernacle étaient les armes de Jean de la Motte, un lion accompagné de 3 merlettes, et de Perronnelle Le Cornu, 3 annelets. Deux tombes artistiques en marbre avec médaillon en bronze des derniers châtelains de Senonnes ont été transférées dans la nouvelle église. Le clocher avait été relevé en 1739 par René Fouin, charpentier, et Mathurin Chenessé, couvreur, pour 150 et 90 ℔. Bénédiction de la petite cloche le 30 décembre 1628, de la grosse (300 livres) le 1er juillet 1754. L'une des cloches actuelles fut fondue en 1774 par Charles Richaut.

Les reliques de sainte Victorienne et de sainte Aurée, reçues solennellement le 11 septembre 1766, ont péri pendant la Révolution. Celle de la Vraie-Croix, provenant de l'église des Trinitaires de Châteaubriant, est un don de M. Jean-Baptiste-Guy Baslé, qui l'avait sauvée.

La *confrérie* du Saint-Sacrement date de 1737 ; celle du Scapulaire fut inaugurée le 25 mai 1780.

La nouvelle église, 1881-1884, due à l'initiative et aux soins de M. Sevin, curé, de style ogival, avec tour en avant-corps à la façade, est de fort bon goût.

Cure à la présentation de l'abbé de Marmoutier et, après 1730, à la disposition de l'évêque d'Angers. Le temporel se composait de la closerie de la Chauvelaie, de prés et de diverses pièces de terres.

Curés : Guillaume *Lateste* commet pour desservir la cure Jean Rigault, 1467. — Thomas *Lenodays,* 1569, 1575. — Jean *Malnoë,* 1590. — Louis *Houillot,* avant 1596, achète un moulin à vent, 1610. — Jean *Esnault,* 1618-1662. — René *Coconnier,* 1662, 1670. — Pierre *Desgrées,* de Pouancé, vicaire à Senonnes, 1672, 1677. — Noble Jean de *Guillot,* 1684, † le 15 décembre 1699, âgé de quarante-huit ans. — Pierre *Sureau,* 27 août 1700, prieur de la Rouaudière, 1707. — Florent *Sureau,* vicaire et probablement frère du précédent, 1707-1727. — Maurille *Besnard,* prêtre à Éancé, 1728, † le 22 septembre 1761, à l'âge de soixante-cinq ans. — Zacharie *Boulard,* vicaire à Sainte-Colombe près la Flèche, 21 septembre 1761, † le 15 janvier 1789. — René *Houssin,* ancien vicaire au

Loroux, maître ès arts d'Angers, né en cette ville, 1742, curé de Senonnes, 25 janvier 1789, prêta avec son vicaire, le 30 janvier 1791, un serment franchement catholique et, grâce au dévouement des habitants, resta caché dans la paroisse et dans le voisinage où il rendit d'immenses services. Ses principales cachettes étaient au presbytère, dans le bourg, chez la famille Baslé, aux Maucroisières, à l'Andronnière, aux Lionnières, au village de la Couture et au moulin des Fossés. Plusieurs fois surpris par la troupe, M. Houssin eut le rare bonheur d'échapper à tous les dangers, reprit publiquement ses fonctions après la Terreur et mourut dans sa cure où il avait été maintenu, le 8 juin 1825. Pierre-François Lemonnier, né à Saint-Erblon, 1760, prêtre de la Mission, professeur de philosophie à Bayonne, puis de théologie à Saint-Brieuc, nommé vicaire en 1789, fut incarcéré en 1792 aux Cordeliers de Laval et déporté à Jersey d'où il passa en Espagne. Au mois de juin 1801, il vint desservir Saint-Michel-de-la-Roë et fut nommé doyen de la Roë, 1804. — Augustin *Baslé,* dont les parents avaient donné asile à M. Houssin, 1825, † 1873. — Ernest *Sevin,* 1873, † 1891. — Henri-Mathurin *Boisramé,* 1891.

Presbytère éloigné de 200 m. de l'église et du bourg, sur le bord du ruisseau qui fait la limite du département, avait été prolongé vers le midi en 1701 par François Jahot, maître maçon, et René Barge, maître charpentier, de Martigné-Ferchaud, pour 280 ℔.

Cimetière autour de l'église, transféré, 1853, sur la route de la Rouaudière, avec la croix en pierre ardoisière du pays, dont le fût de près de 4 mètres, d'une grande légèreté, offre à la partie inférieure quatre écussons, l'un portant les initiales M. T. P. et l'autre la date de 1573 ; le croisillon est orné de redans aux quatre bras ; la croix a malheureusement été rompue il y a une dizaine d'années.

Écoles

École laïque pour les garçons ; école tenue par les sœurs d'Évron depuis 1820 pour les filles. Dans la salle sont plusieurs jolis petits tableaux et médaillons donnés par M. de Senonnes.

Établissements de charité

Bureau de charité, dont le revenu était de 1.296 fr. en 1885.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Senonnes relevait de Pouancé à charge de 9 ℔ et 78 truelles d'avoine de devoir et quarante jours de garde au château.

Le château, masse imposante et sombre, situé dans le bourg, s'en va en ruines, quoique habité en partie par le fermier. On n'y a employé que le schiste ardoisier du pays qui ne se prête à aucun travail d'art. Deux étagements d'ouvertures, portes, fenêtres et lucarnes, dans l'angle S.-O. de la cour, ont seuls quelque caractère. Un couloir est voûté en berceau. Il existait un mur d'enceinte dont une tour, maintenant isolée, faisait partie.

Seigneurs : Olivier de Tinténiac, 1332. — Guillaume de T., 1351, seigneur du Plessis-Meslé, mari de Béatrix du Matz, dame du Bourg de Marcillé (Bretagne), morte très âgée en 1405. — Guillaume de T., mari de Jeanne de Boishamon, 1391, mort avant 1413. — Pierre de T., époux de N. de Mathefelon, fonde une chapelle à Carbay pour ses père et mère qu'il nomme, 1438, 1458 ; il mourut sans enfants. — Henri de T., frère du précédent, mari de Jeanne Chédane, mort sans enfants avant 1465. — François Le Poulchre, acquéreur avant 1537 de Michel de la Chapelle et de Marguerite Tierry, sa mère, vit en 1598. Les Le Poulchre et la Chapelle étaient alliés aux Tinténiac et avaient sans doute reçu chacun une part de la succession. — Philippe Le P., 1601, 1607. — Marie Le Poulchre, veuve de Jacques de Sévigné, seigneur de Champiré-Baraton, 1607, 1616. — Jean de la Motte, fils de René de la M.

et de Jeanne Le Poulchre. — Jean de la M., 1624, † 1637, d'après son épitaphe reproduite ailleurs et qui se termine par ce distique :

Dum pius extremos fratri meditatur honores Extremum vitæ reddidit ille diem.

De Péronnelle Le Cornu, sa femme, il avait eu : Antoine, 1614 ; François, nommé le 28 juillet 1622 par François de Juigné, sieur de l'Aubinais, de Saint-Saturnin, et Anne d'Anthenaise, femme de M. du Boismerlet ; François, nommé le 15 octobre 1623 par Henri Robin de la Tremblaye, son oncle, et Françoise du Bourgneuf, dame de la Boisdulière ; Marguerite, nommée le 11 mai 1627 par François Thiéry, sieur de la Prévalaye-Vengeau, et Marguerite de Rougé, dame du Plessis de Cosmes ; Simonne, qui nomme une cloche en 1628. — Pierre de la M., fils aîné du précédent, épousa le 23 février 1645 Adrienne de Salles, d'où : Jean, 24 janvier 1646 ; Madeleine, 25 novembre 1647 ; Adrienne, ondoyée le 22 novembre 1648 ; Louis, 15 juin 1651 ; Pierre, 1653 ; Christophe, 4 mai 1654 ; René-Henri, 7 novembre 1655 ; Philippe-Claude, 4 octobre 1656 ; Jean-Adrien, 26 janvier 1658 ; Thomas, 24 septembre 1659 ; Catherine, 1660 ; Marie-Françoise, 1661. — Jean de la M., époux : 1° de Radegonde du Plessis-Thomas († 1676), d'où Radegonde-Adrienne, 1671 ; 2° de Marguerite de Racappé, avec laquelle il habitait la Motte-Baracé, 1698, 1745. — Jean de la M., mari de Suzanne-Élisabeth Prévost, d'où les suivants, baptisés à Senonnes : Bénigne-Élisabeth, 26 avril 1705 ; Radegonde-Claude-Louise, 16 octobre 1709 ; Gabrielle-Jeanne-Élisabeth, 27 août 1714, mariée en 1735 à Jean-Baptiste-André de la Chevrière, d'où sept enfants nés à Senonnes ; Anne-Suzanne, † 1715 ; Pierre-Louis, 1716. — Pierre-Louis de la M., marquis de Senonnes, mari de Françoise-Catherine de Rieux, d'où : Désiré-Pierre-Benjamin, 1756, et François-Pierre de la M., mari de Suzanne Drouillard, fille de Vincent D. et de Jeanne Turbet ; ils eurent : Pierre-Vincent-Gatien, né en 1779, un des fondateurs de la Société d'Agriculture d'Angers, ami des lettres et des arts, collaborateur de l'*Union de l'Ouest,* marié à Marie de Goddes de Varennes, mort à Angers le 29 novembre 1851 ; Alexandre, né le 4 octobre 1781.

Notes historiques

Notes historiques. — Une médaille romaine et « une statuette en cuivre » ont été trouvées dans les fondations de la nouvelle église. — Très peu de localités de noms anciens : le Grez, la Couture, les Marettes, la Censie. — Le seigneur de Pouancé donna aux moines de Marmoutier des dîmes et des droits paroissiaux à Senonnes, en 1090. — Voici pour clore cet article un quatrain consacré par le curé Sureau à Jean Courault, « veuf de sept femmes » :

Hic puer annorum centum (centum excipe menses), Uxores septem duxit, tune singula virgo ; Quas septem longo viduus post tempore flevit. Vir simplex vixit, puer autem in morte sepultus.

Maires

Maires : *Robin,* 1791. — *Baglan,* 1792, ventôse an III. — La municipalité est désorganisée, vendémiaire an IV. — René *Peltier,* 1798. — *Robin,* 17 février 1800. — Antoine *Baglan* démissionne, 1800. — Jean *Esnault,* 5 octobre 1800. — François *Robin,* 1808, 1815. — Pierre-François *Baslé,* 1816, 1830. — Pierre *Bellanger,* 1832. — Antoine *Baglan,* 1835. — *Bansais,* 1835. — Jean *Baslé,* 1837, 1843. — Jean *Paillard,* 1843. — François *Robin,* 1843. — Le marquis Armand de *Senonnes,* 1850-1852. — Pierre *Bellanger,* 1852-1853. — François *Bellanger,* 1853. — René *Renault-Bouvet,* 1855-1860. — René *Bouvet,* 1860-1881. — Henri *Maillard,* 1881.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1596. — Chart. du château de *Senonnes,* très considérable et abandonné. — A. Angot,

Monog. de Senonnes. — Comm. hist. de la M., t. IV, p. 74. — Arch. de M.-et-L., E. 2.002, 4.048. — Arch. nat., P. 337/2 ; 338 ; 340/2. — Arch. de la M., B. 2.983, 2.994, 2.997, 3.006. — Port, *Dict. de M.-et-L.,* t. I, p. 197 ; t. III, p. 171, 520

Localités

Pour les localités, V. l'art. : *la Chauvelaie.*